



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Les migrations maliennes dans une perspective de genre

Sadio Traoré

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/09

Série sur genre et migration

Module démographique et économique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration
module démographique et économique

CARIM-AS 2011/09

Les migrations maliennes dans une perspective de genre

Sadio Traoré

Chercheur, spécialiste en population/développement, institut du Sahel, Bamako

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration>

© 2011, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Les transformations socio-économiques subies par les familles et ménages maliens constituent aujourd'hui un des facteurs principaux du développement des migrations. C'est, en particulier, le cas de l'avènement des migrations féminines de travail qui est intimement lié aux évolutions affectant les pouvoirs, rôles et rapports sociaux. Ces changements nouveaux dans les modèles migratoires maliens justifient la prise en compte de l'approche genre pour cerner non seulement l'évolution des rapports sociaux de sexe à l'intérieur des ménages et des familles, mais également les implications sur les conditions de vie des femmes comme actrices majeures du développement socio-économique. L'analyse des migrations récentes à partir des enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), montre que les migrations maliennes sont marquées par l'effet genre à la fois au niveau de l'implication que du calendrier, ou encore des projets migratoires. Mais le développement de l'approche genre étant relativement récent, il va sans dire qu'elle est peu usitée au niveau de la recherche sur les migrations ou simplement dans les politiques migratoires au Mali.

Abstract

The socio-economic transformations experienced by Malian families and households now constitute a major factor in the development of migration. In particular the phenomenon of female labor migration is intimately linked to developments affecting hierarchies, roles and social relationships. These new changes in Malian migration patterns justify the inclusion of a gender approach to identify not only the evolution of gender relations within households and families, but also to identify the implications for the lives of women as agents of major socio-economic developments. The analysis of migration, approached thanks to data collected by the surveys Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) shows that migration is affected by gender both in timing and the planning of migrations. However, it is worth noting that the gender approach is relatively new and has been scarcely employed in migration research or in migratory policy planning in Mali.

Introduction

Comme conséquence de l'intégration du continent au système capitaliste mondial, les migrations africaines se manifestent par de profondes mutations sociales. La littérature regorge d'analyses socio-économiques et démographiques qui attestent de ces transformations subies depuis la période coloniale. Dans le contexte actuel de globalisation et d'interpénétration des cultures, ces migrations prennent de plus en plus d'ampleur. A l'instar de celles de l'ensemble du continent, les migrations maliennes confrontent des économies, des civilisations ou encore des systèmes sociaux en posant ainsi des défis et enjeux importants. Parmi les défis majeurs des migrations maliennes figurent les mutations sociales engendrées à travers l'évolution des pouvoirs, des rôles ainsi que des rapports sociaux au sein des familles et des ménages. C'est ainsi que dans les milieux ruraux, la perte d'une grande partie de la population - à cause de l'émigration - agit sur les fonctions économiques des ménages à travers les changements au niveau de la production économique et de la redistribution des rôles sociaux. En ville également, du fait du travail rémunéré, les ménages perdent leur rôle dans la production et la distribution des moyens de production, laissant ainsi aux individus plus d'autonomie qui les libère du contrôle social des aînés. C'est de ce point de vue que, pour plusieurs auteurs, l'avènement des migrations rurales/urbaines féminines va renforcer ces mutations, notamment par le biais de transition démographique qui serait déjà entamée dans les villes africaines (Locoh, 2003).

Les migrations contemporaines maliennes se caractérisent par la présence accrue de femmes et, au-delà, par leur contribution de plus en plus déterminante dans les sphères économiques comme actrices de développement. La migration féminine malienne a évolué d'une migration locale (prédominance des mouvements inter-villageois) à une migration de travail de longue distance, en passant par une migration familiale d'accompagnement. Ces changements nouveaux dans les modèles migratoires maliens nécessitent la prise en compte de la dimension de genre pour cerner les impacts, d'une part, sur les conditions de vie personnelles des femmes ou encore sur leur position dans la communauté en général, mais d'autre part également, sur l'évolution des rapports sociaux de sexe à l'intérieur des ménages et des familles.

Cette étude tente d'analyser les migrations contemporaines maliennes à travers le prisme du genre. Il s'agira d'analyser les évolutions récentes des sociétés maliennes qui permettent de saisir l'implication différentielle des femmes et des hommes dans le processus migratoire et en particulier, ce qu'il convient d'appeler « l'avènement des migrations féminines ».

Toutes les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête Migration et Urbanisation du Mali de 1993, réalisée par le Réseau d'Enquêtes Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO). A travers cette enquête, il est possible d'analyser les caractéristiques des émigrants maliens de la période 1988-1992 et qui se trouvaient encore à l'étranger en 1993.

1. Les migrations maliennes globalement dominées par les hommes

Le tableau 1 donne la répartition des migrants au cours de la période 1988-92 selon le sexe, la génération et le type de migration. Avec une proportion de 57,1%, les hommes sont de loin plus amplement impliqués dans le processus migratoire. En outre, la migration au Mali reste essentiellement dominée par les mouvements internes à hauteur de près de 90%. Les hommes dépassent les femmes au niveau de la migration internationale (12,6% contre seulement 5,9% pour les femmes), alors que les femmes sont plus fortement représentées au niveau de la migration interne. D'un rapport de 1 à 3 au niveau international, l'implication des femmes par rapport aux hommes est presque équilibrée au niveau interne. De même, l'analyse des flux migratoires met davantage en exergue l'importance des femmes au niveau des migrations internes de par leur contribution à l'urbanisation au Mali (Bocquier et Traoré, 2000).

L'analyse de l'implication différentielle des hommes et des femmes dans le processus migratoire fait remonter nécessairement aux conditions historiques qui ont prévalu à la naissance et au développement du phénomène migratoire lui-même, mais aussi à l'organisation et à l'évolution sociale des unités familiales et des ménages. Suivant l'approche dite de « la stratégie de survie », la migration assurait et continue d'assurer la fonction essentielle de reproduction des groupes domestiques tout en s'efforçant de maintenir leur cohésion sociale. Ainsi, la migration masculine correspond à une norme sociale qui puise ses fondements dans l'histoire. Soit à cause des risques inhérents à la mobilité, soit par la forme patriarcale de l'organisation sociale ou du fait de l'intériorisation de l'idéologie religieuse, la division sociale du travail faisait des hommes les premiers agents de l'entretien économique du groupe. La migration des femmes, qui était essentiellement perçue comme une migration d'accompagnement, sera contrôlée le plus possible pour les mêmes fins de cohésion sociale.

Tableau 1 : Effectifs de la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon le type de migration, le groupe d'âge et le sexe (en %), 1993

Groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	Internes	Internationaux	Internes	Internationaux
15 - 29 ans	89,9	10,1	94,6	5,4
30 - 49 ans	88,5	11,5	92,1	8,0
50 - 69 ans	75,3	24,7	96,2	3,8
70 ans & +	78,2	21,8	100,0	0,0
Total	87,4	12,6	94,1	5,9
	(294 588)	(42 579)	(238 374)	(14 812)
	57,1		42,9	

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

En ce qui concerne la migration internationale, la prédominance masculine est encore plus marquée. Au tableau 2 figure la répartition des migrants internationaux selon le groupe d'âge et le sexe.

Tableau 2 : Effectifs de la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le groupe d'âge et le sexe (en %)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
<30 ans	32,2	62,4	40,0
30-39 ans	20,9	26,1	22,2
40-49 ans	21,7	6,7	17,8
50-59 ans	24,1	0,8	18,1
60 ans +	1,2	4,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
	(42 579)	(14 812)	(57 391)

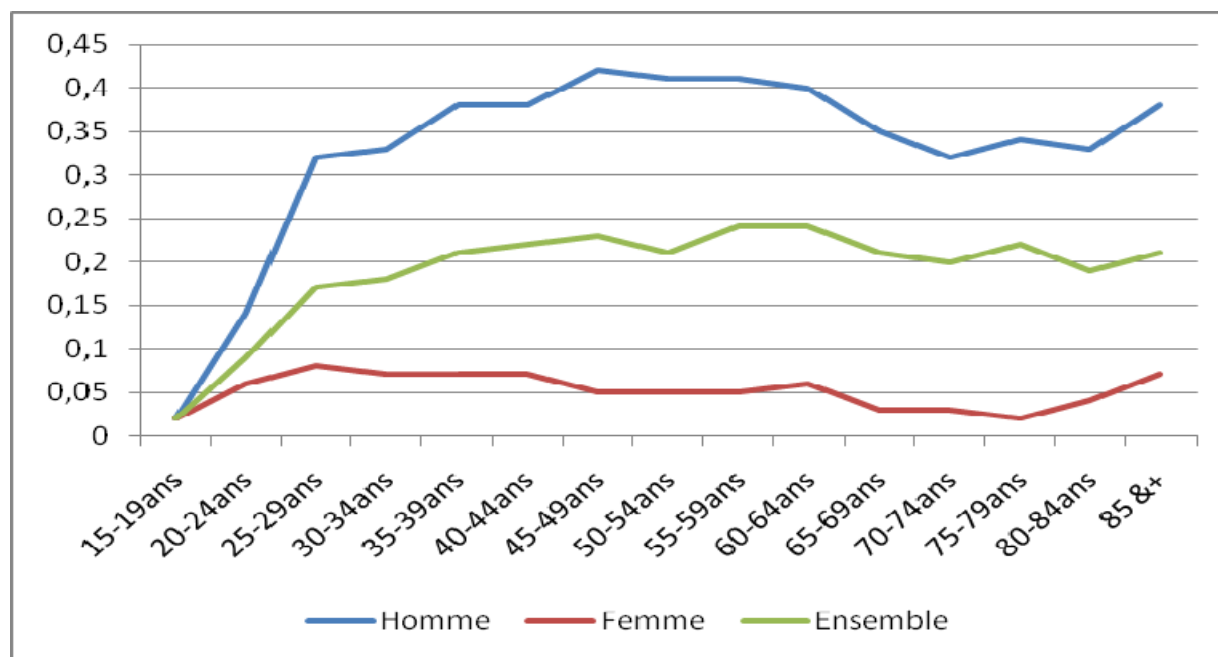
Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

Rappelons ici que les informations relatives aux émigrés sont issues des déclarations de leurs ménages d'origine. L'analyse de l'âge, en particulier, doit se prêter à une certaine prudence étant entendu qu'il provient de l'intéressé lui-même et qu'il correspond non pas à l'âge actuel mais à l'âge au départ de l'émigré. En plus, il existe la possibilité que l'« effet génération » ne soit pas « pur » à cause de la faiblesse des effectifs ou encore de la qualité des données relativement aux âges les plus avancés.

2. La circularité est plus intense chez les hommes

Si les hommes sont plus impliqués dans le processus migratoire, ils sont aussi plus mobiles et circulent beaucoup plus que les femmes tous les âges confondus (figure 1). Le nombre moyen de migrations internationales est de 0,29 pour les hommes contre 0,06 pour les femmes¹.

Figure 1 : Nombre moyen de migrations effectuées par la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le groupe d'âge et le sexe



Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

Les résultats montrent que le nombre moyen de migration est plus élevé s'agissant de la tranche d'âges compris entre 40 et 60 ans. En outre, la circularité des hommes est deux fois plus élevée que celle des femmes. Le fait que le nombre moyen de migration des vieilles générations soit moins élevé que celui des jeunes générations peut paraître surprenant. Mais au-delà de la qualité des données relatives aux âges élevés, on peut admettre l'hypothèse selon laquelle les jeunes sont de plus en plus mobiles, les migrations internes servant d'alternative aux restrictions de la migration internationale, ou encore plus ouverts à l'exploration d'autres horizons migratoires.

3. Le calendrier migratoire est plus précoce chez les femmes

L'âge à la première migration constitue une date importante du calendrier migratoire. Au tableau 3 figure quelques indicateurs de mesure de l'âge à la première migration interne et internationale selon le genre. Comme il a été dit ailleurs, la migration internationale intervient le plus souvent à la suite d'une première expérience locale ce qui se traduit par une migration interne plus précoce qu'à niveau international.

¹ En revanche, à l'intérieur du pays, les femmes circulent plus intensément avec un nombre moyen de migrations internes plus proche des hommes (0,78 contre 1,1 pour les hommes). La plus forte circularité des femmes à l'intérieur du pays s'expliquerait, en milieu rural notamment, par les relations intercommunautaires dans le cadre desquelles plusieurs femmes se déplacent entre communautés voisines pour cause de mariage ou simplement pour des visites ou des séjours réguliers.

Tableau 3 : Mesures de tendance centrale des migrations effectuées par la population malienne émigrée au cours de la période 1988-1992 selon le groupe d'âge et le sexe, 1993

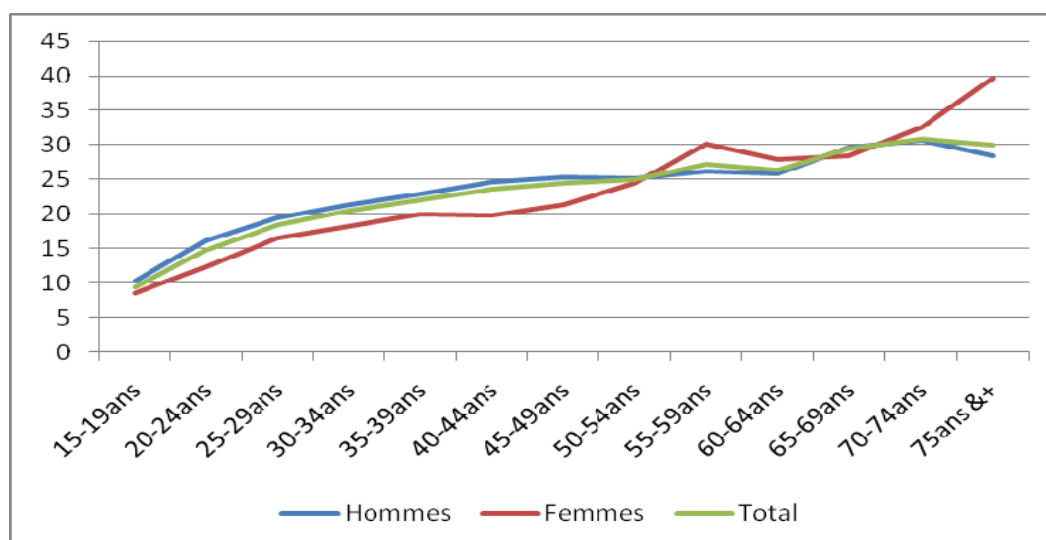
	1 ^{ère} migration interne		1 ^{ère} migration internationale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Age moyen	20,1	17,6	23,3	19,2
1er quartile	14,0	14,0	18,0	14,0
Age médian	20,0	17,0	22,0	18,0
3 ^{ème} quartile	25,0	21,0	27,0	24,0

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

Examinant l'âge moyen à la première migration, on observe que les hommes migrent plus tardivement. Ainsi, leur âge moyen à la première migration se situe à 20,1 ans contre 17,6 ans pour les femmes en ce qui concerne la migration interne, et à 23,3 ans contre 19,2 ans pour ce qui est de la migration internationale. Comme la moyenne est influencée par les valeurs extrêmes, les quartiles donnent une approche plus précise du début du calendrier migratoire. S'agissant de la migration interne, le début du calendrier semble être identique pour les hommes et les femmes mais pour ces dernières, le calendrier semble plus court. C'est ainsi que la moitié des femmes ont migré à 17 ans alors que la moitié des hommes l'ont fait à 20 ans, soit trois ans après. Les 75% des femmes ont migré à 21 ans, alors que 75% des hommes l'ont fait à 25 ans. En ce qui concerne la migration internationale, le début du calendrier est plus précoce pour les femmes (25% des femmes ont migré à 14 ans, tandis que 25% des hommes l'ont fait à 18 ans). Là également, le calendrier migratoire des femmes est plus court que celui des hommes. Alors que la moitié des hommes ont migré à 22 ans, la moitié des femmes ont migré à 18 ans. En outre, les 75% des femmes ont effectué leur première migration internationale à 24 ans, tandis que les 75% des hommes ont effectué la leur à 27 ans.

En guise d'illustration, l'âge moyen à la première migration internationale est présenté à la figure 2 ci-après. La précocité de l'âge moyen des femmes est confirmée, en particulier, jusqu'à 55 ans. Au-delà, apparaît une forte élévation de leur âge moyen qui s'expliquerait probablement par la faiblesse des effectifs ou encore par la qualité des données à ces âges.

Figure 2 : Age moyen à la 1ère migration internationale de la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le groupe d'âge et le sexe



Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

La précocité et la brièveté du calendrier migratoire des femmes seraient liées à deux pratiques sociales courantes dans les sociétés traditionnelles maliennes : le mariage et le confiage. Les filles se marient très jeunes ; en même temps, ce mariage peut être source de migration soit pour rejoindre le mari, lorsqu'il s'agit de mariage inter-communautés, soit au moment de préparer le trousseau de mariage. Le confiage est également une pratique qui affecterait le plus souvent les filles et qui pourrait être source de migration.

4. Les profils des migrants sont marqués par le genre

4.1 Des migrantes de plus en plus instruites

Au tableau 4 figure la répartition des migrants internationaux selon le niveau d'instruction et la génération. Dans l'ensemble, les proportions de migrants ayant reçu une instruction scolaire (tous niveaux confondus) ne montrent pas un grand différentiel entre les hommes et les femmes (39,4% et 38,7% respectivement).

Les différences apparaissent plutôt lorsque l'on fait intervenir la génération. Ainsi, on remarque que les migrantes âgées de 50 ans et plus n'ont aucun niveau d'instruction, tandis que 16,8% de leurs homologues migrants sont de niveau primaire et plus. Près de 40,5% des migrantes de 30-49 ans sont de niveau primaire et plus, contre 55,2% des migrants de la même génération. Au niveau des plus jeunes générations, les migrantes deviennent plus instruites que les hommes avec 40,8% de niveau primaire et plus, contre 36,4% pour les hommes.

Tableau 4 : Effectifs de la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge et le sexe (en %)

Niveau d'instruction	Hommes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Aucun niveau (non alphabétisés)	55,1	16,8	66,8	41,8
Aucun niveau (alphabétisés)	8,5	27,9	16,4	18,8
Primaire	0,3	16,4	4,6	8,2
Secondaire et +	36,1	38,8	12,2	31,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(13 581)	(17 920)	(10 745)	(42 246)
Niveau d'instruction	Femmes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Aucun niveau (non alphabétisés)	52,6	57,3	18,2	52,5
Aucun niveau (alphabétisés)	6,6	2,2	81,8	8,8
Primaire	7,6	0,5	0,0	4,9
Secondaire et +	33,2	40,0	0,0	33,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(9 184)	(4 852)	(715)	(14 751)

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

Ces différences constatées traduisent une modification profonde du processus migratoire. La migration cesse d'être l'apanage d'analphabètes sans instruction. Autant les migrants sont de plus en plus instruits, en même temps, l'avènement des femmes dans le processus se fait à l'avantage de celles-ci, lesquelles sont également de plus en plus instruites.

4.2 Des migrants de plus en plus célibataires

La répartition des migrants internationaux selon le statut matrimonial et la génération figure au tableau 5. Si, dans l'ensemble, les mariés semblent dominer aussi bien parmi les migrants que chez les migrantes, comme attendu les proportions de célibataires sont plus importantes au niveau des jeunes. Ainsi, chez les migrants, les mariés représentent 95,4% et 86,1% respectivement pour les plus vieilles générations et les générations intermédiaires contre seulement 40,3% pour les plus jeunes ; tandis que les célibataires représentent 0, 13,3 et 39,5% respectivement pour les vieilles générations, les intermédiaires et les plus jeunes. Chez les migrantes, la part de célibataires représente près de 32% chez les plus jeunes. On notera également, comme spécificité des femmes par rapport aux hommes, la très forte représentativité des veuves/divorcées parmi les premières, en particulier au niveau des plus vieilles générations (tableau 5).

Cette différence de genre conforte l'hypothèse précédemment avancée concernant le contrôle de la migration des femmes. Les veuves ou les divorcées disposeraient d'une plus grande autonomie vis-à-vis des aînés, laquelle les prédispose à la migration plus que les jeunes ou les femmes mariées. Mais l'évolution dans les rapports sociaux au niveau des ménages et des familles aidant, on assiste à une implication de plus en plus importante de tous ces dépendants dans le processus migratoire.

Tableau 5 : Effectifs de la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le statut matrimonial, le groupe d'âge et le sexe (en %)

Statut matrimonial	Hommes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Célibataire	39,5	13,3	0,0	18,4
Monogame	40,3	77,3	31,4	53,8
Polygame	0,0	8,8	64,0	19,9
Veuf/Div	0,0	0,6	4,6	1,4
Autre	20,2	0,0	0,0	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(13 702)	(18 132)	(10 745)	(42 579)
Statut matrimonial	Femmes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Célibataire	31,9	0,4	0,0	20,1
Monogame	29,2	51,3	6,6	35,3
Polygame	1,2	25,2	11,6	9,6
Veuf/Div	36,7	23,1	81,8	34,4
Autre	0,9	0,0	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(9 245)	(4 852)	(715)	(14 812)

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

5. Des projets migratoires marqués par le genre

Les migrants ont été interrogés sur le motif principal de migration. Les modalités de réponse sont classées en : mariage (les événements de vie de couple), études, autres raisons sociales spécifiées ou non (aventure, sécheresse, conflit, etc.). La répartition des migrants internationaux selon le motif principal de migration et la génération figure au tableau 6 suivant.

Tableau 6 : Effectifs de la population malienne émigrée à l'étranger (migrants internationaux) au cours de la période 1988-1992 et encore à l'étranger en 1993 selon le motif principal de migration, le niveau d'éducation et le sexe

Motif principal de migration	Hommes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Travail	22,2	43,2	51,9	38,4
Etudes	4,8	13,6	5,3	8,5
Raisons sociales	38,3	17,8	32,0	28,4
Autres	34,7	25,4	10,8	24,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(13 702)	(16 169)	(10 745)	(40 606)
Motif principal de migration	Femmes			
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans & +	Total
Mariage	15,5	48,7	0,0	25,4
Travail	62,5	13,8	0,0	43,8
Etudes	1,8	0,0	0,0	1,1
Raisons sociales	9,0	0,8	100,0	10,8
Autres	11,2	36,7	0,0	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	(9 245)	(4 748)	(715)	(14 708)

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali, 1993

Chez les hommes, le travail apparaît comme l'un des principaux motifs de migration (38,4%) suivi par des raisons sociales spécifiées telles que l'aventure, la sécheresse, etc. (28,4%) ; les études interviennent seulement pour 8,5%. Le travail, qui était le motif principal de migration pour près de 52% des migrants internationaux des plus vieilles générations, perd quelque peu cette importance chez les autres générations. Il ne constitue le motif principal de migration que pour 22,2% de jeunes, contre 43,2% pour les générations intermédiaires. Les raisons sociales spécifiées semblent être le second motif principal de migration pour les plus vieilles générations, alors qu'elles constituent le motif principal pour les jeunes générations. En ce qui concerne les études, elles représentent le motif principal de migration pour près de 14% des migrants des générations intermédiaires contre près de 5% pour les autres migrants.

Chez les femmes, les événements de vie de couple (mariage) constituent le motif principal de migration pour les générations intermédiaires (48,7%), tandis que c'est le travail qui est le motif principal de migration pour les plus jeunes générations (62,5%). Les événements de vie de couple ne constituent le motif principal de migration que pour près de 16% de migrantes des jeunes générations. On notera pour les plus vieilles générations que seules les autres raisons sociales non spécifiées constituaient le principal motif de migration.

Eu égard à ces caractéristiques différentielles entre migrants et migrantes, il serait approprié - pour ne pas dire indispensable - que les politiques migratoires en général, et maliennes entre autres, prennent en compte la dimension genre tant dans leur formulation que dans leur mise en œuvre. Mais qu'en est-il en réalité ?

6. Politiques migratoires et genre

Peut-on faire un bilan de la prise en compte de la dimension genre dans les politiques migratoires au Mali aujourd'hui ? Si bilan y est, il ne peut être que prématuré à en juger par la conjugaison de trois facteurs. Le premier est que l'approche genre est relativement nouvelle et ne s'impose que peu à peu à la recherche scientifique. Le second est que le phénomène migratoire, bien qu'il soit aussi vieux que le monde, n'avait pas suffisamment canalisé l'attention de la recherche démographique pour alimenter la prise de décision. Le troisième fait concerne l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques migratoires. A ce sujet, on rappellera que l'avènement des politiques de population est relativement récent au Mali et remonte seulement au début des années 90². La première formulation est attribuée à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique dans un cadre régional coordonné par le CILSS (Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel). L'absence de données plus détaillées ou encore l'insuffisance des moyens financiers, n'ont facilité ni l'élaboration, ni la mise en œuvre de cette première génération de programmes et politiques de population.

On peut penser, au gré des récents développements liés aux questions migratoires à l'échelle nationale, régionale et internationale, que des politiques migratoires pertinentes verront le jour et qu'elles intégreront toutes les dimensions du phénomène migratoire, notamment la dimension genre³. Nous restons convaincus, cependant, que toute solution aux questions migratoires au Mali passe nécessairement par des politiques de développement volontaristes orientées vers la satisfaction des besoins vitaux des populations. En cela, des stratégies créatrices d'emplois - notamment en milieu urbain, prenant en compte tous les segments de la population -, répondraient volontiers à la nouvelle configuration des flux migratoires qui sont de plus en plus féminins.

² La toute première déclaration de politique de population date de 1991. Elle sera révisée en 2004, et sa stratégie s'articule autour d'objectifs globaux tels que : le recensement des Maliens de l'extérieur, l'élaboration d'un programme d'assistance à la population migrante, l'organisation de campagnes de sensibilisation, la réinsertion de migrants de retour, etc. Le second PPIP (Programme Prioritaire d'Investissement en matière de Population) de 2004-2008 reconduira les mêmes objectifs globaux dont très peu donneront lieu à des actions concrètes.

³ En 2009 sous l'égide de l'OIM (Organisation Internationale des Migrations), un Groupe technique composé des différentes institutions nationales concernées par les questions migratoires, a élaboré le Profil migratoire du Mali. Ce même Groupe est en train de coordonner la réalisation d'études approfondies sur différentes thématiques migratoires qui aideront à la formulation d'une politique migratoire plus ambitieuse.

Conclusion

L'avènement des migrations féminines et leur amplification au Mali sont les signes que des transformations profondes affectent les familles et les ménages. Qu'elles soient l'œuvre de jeunes filles à la recherche du trousseau de mariage, ou de jeunes femmes accompagnant leur mari, ou encore à la recherche de travail, elles traduisent la même réalité, à savoir l'évolution des rôles et pouvoirs de la société traditionnelle à l'avantage d'une plus grande autonomie des « dépendants ». L'examen de ces migrations, à travers le prisme de l'approche genre, confirme une prédominance séculaire des hommes. En plus d'être plus impliqués que les femmes, les hommes circulent également plus que ces dernières. Toutefois, cette prédominance et cette circularité des hommes s'estompent dès l'instant qu'il s'agit de la migration interne. Par ailleurs, le calendrier, de même que le profil migratoire, portent également l'empreinte du genre. La précocité et la brièveté du calendrier migratoire des femmes par rapport à celui des hommes peuvent être liées à des pratiques traditionnelles courantes que sont le mariage précoce et le confiage des jeunes filles. Enfin, si pour les hommes, le travail semble être le principal motif de migration, les événements de la vie de couple l'emportent chez les femmes - avec toutefois une tendance majeure à la prédominance du travail comme motif principal de migration chez les plus jeunes générations.

En dépit de ces différentiels importants en termes de genre, les politiques migratoires balbutiantes au Mali ne semblent pas avoir intériorisées cette approche. On peut cependant croire que, dans la foulée des préoccupations croissantes suscitées par les migrations actuelles, la formulation et la mise en œuvre de politiques migratoires pertinentes non seulement verront le jour, mais également intégreront toutes les dimensions du phénomène migratoire, notamment la dimension genre.

Bibliographie

- Ballo M. 2009. Migration au Mali : Profil National pour le développement de politiques stratégiques, OIM, Bamako.
- Bocquier P. et Traoré S. 2000. Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne, Villes et Entreprises, l'Harmattan, Paris.
- Fatou S. 2006. « Genre, droits humains et migrations en Afrique subsaharienne », Background Papers 8, CeSPI, SID, Rome.
- Lesclingand M. 1999. Les migrations féminines : facteur de changement du statut de la femme ? Etude sur une population Boo du Mali, Mémoire de DEA en Démographie économique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Paris.
- Locoh T. 2003. « Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique Subsaharienne » dans Questions de population au Mali, Le Figuier, Bamako.